

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 22 (1884)  
**Heft:** 49

**Artikel:** Pétition  
**Autor:** L.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-188442>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
SUISSE : un an . . . . 4 fr. 50  
six mois . . . . 2 fr. 50  
ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin  
MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en  
s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —  
Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES**  
du Canton 15 c.)  
de la Suisse 20 c.) la ligne ou  
de l'Étranger 25 c.) son espace.

**Les nouveaux abonnés pour 1885,  
recevront le Conteur gratuitement  
jusqu'à la fin de l'année courante.**

### Pétition.

On nous communique la pétition suivante, qui sera adressée à l'Assemblée constituante lors de sa prochaine session :

Monsieur le Président et Messieurs,

Il est de grands maux sur la terre. Les faiblesses des hommes, le langage souvent immodéré de la femme, les passions politiques, la recherche des biens et des honneurs, l'intempérance, l'attrait du fruit défendu, l'usage du petit blanc, le choléra, la peste et la guerre, exercent de bien funestes influences, de terribles ravages. Mais ceux-ci ne sont rien encore auprès des désastres causés parmi nos populations, et tout particulièrement dans nos villes, par ces déplorable véhicules connus sous le nom de *poussettes*, et qu'on met dans les mains imprudentes et paresseuses des bonnes ou des nourrices pour cahoter la pauvre enfance emmaillottée.

Puissent vos cœurs constituants et généreux s'émouvoir à l'ouïe de notre requête !

Le voyez-vous, ce doux bébé, couché sur le dos, enveloppé dans sa poussette, attaché, ficelé comme un saucisson de Bologne, sans mouvement et le nez en l'air !

Quel est celui d'entre vous, Messieurs, qui pourrait, sans éprouver le plus grand malaise, rester aussi longtemps dans cette position, serait-ce même sur les bancs tant recherchés du corps législatif ?...

Rousseau l'a dit avec raison : L'homme civil *naît et meurt* dans l'esclavage : à sa naissance, on le coud dans un maillot, à sa mort, on le cloue dans une bière, et tant qu'il garde la figure humaine, il est enchaîné par nos institutions.

Les anciens Péruviens usaient de plus d'humanité envers la première enfance ; leurs moutards avaient les membres libres dans un maillot fort large, et lorsqu'ils les en sortaient, ils les mettaient en liberté dans un trou fait en terre et garni de linges, dans lequel ils les descendaient jusqu'à la moitié du corps. Là ils se mouvaient à leur aise, sans tomber et sans se blesser.

Nous ne demandons pas, sans doute, que la nouvelle Constitution prescrive le creusage Derrière-

Bourg, sur Montbenon, sur la place d'armes de Beaulieu et autres promenades publiques, d'une infinité de trous où les bonnes puissent placer leurs enfants, tandis qu'elles jacassent sur leurs amours ou reluquent les militaires. Non, nous ne prétendons nullement bouleverser le sol ; mais afin d'obliger les bonnes et les nourrices à tenir leurs enfants sur leurs bras, afin qu'ils puissent voir ce qui se passe autour d'eux, jouir du vol des oiseaux, des papillons qui se jouent au soleil, de la verdure et des fleurs, frappez, Messieurs, frappez d'un impôt exemplaire ces maudites petites voitures !

Il ne voit rien, hélas ! ce bébé, roulé dans ses langes, englouti dans ses coussins, rien que le ciel, les nuages et les moustiques qui bourdonnent et s'acharnent après son nez, ses lèvres, ses yeux, son épiderme rose et délicat. Il doit donc se borner à respirer, à dormir, à prendre des aliments, à voir passer les nuages et endurer la piqûre des insectes !

Et cependant l'on sait qu'au contact et à la vue de ce qui l'entoure, et jouissant de la liberté de ses mouvements, ce petit être commence à sentir, à penser, que son intelligence se fait jour, que toutes ses facultés tendent à prendre leur développement. Après tout,

Les enfants sont ce que nous sommes,  
Ils ont nos goûts, nos sentiments ;  
Les enfants sont de petits hommes,  
Et les hommes de grands enfants.

La première enfance, Messieurs, a de ravissants mystères, qu'une mère seule peut comprendre ; ce que personne ne voit, une mère le voit ; ce que personne n'entend, une mère l'entend ; un fil sympathique unit ses idées à celles de son enfant ; elle se réjouit de ses petites surprises, de ses premières jouissances ; il y a entre ces deux êtres tout un langage qui n'est pour la bonne ou la nourrice que du grec ou du latin. La mère l'interroge du regard, lui répond par un sourire, en attendant que la vie intellectuelle de l'enfant se débrouille, en attendant que les premiers mots viennent au secours de sa pensée.

En l'absence de la mère, ce n'est plus cela. L'enfant en pleurs cherche-t-il à se retourner dans son lit ambulante, à dégager ses membres des étoffes qui l'enserrent, fait-il entendre le cri de la faim ou de la soif, a-t-il d'autres petites misères qui le chicanent ? la bonne, occupée de toute autre chose, se hâte d'accélérer la marche de la poussette sans prendre

garde aux creux ni aux cailloux du chemin, convaincue que cette course saccadée mettra fin aux plaintes de bébé. Si celui-ci ne paraît pas vouloir s'accommoder de ce régime, elle lui fourre entré les lèvres une grossière imitation du sein maternel, un mamelon de caoutchouc à l'aide duquel il suce un lait souvent froid, aigre, indigeste ; le tout assaisonné d'un couplet chanté d'une voix fausse :

Le voilà, Nicolas,  
Ah ! ah ! ah !

Cependant l'enfant s'irrite davantage, ce n'est pas le biberon qu'il lui faut, ce n'est pas la faim qui le torture, paraît-il... Mais la vigilance de sa grosse compagne n'est guère perspicace ; elle ne cherche pas plus loin, et se borne à varier ainsi sa chanson :

Le voilà, Nicolas,  
Ah ! ah ! ah !

De retour à la maison, l'enfant pleure ; la mère le prend dans ses bras, cherche à le consoler et découvre bientôt qu'une épingle maladroitement plantée dans les langes lui déchire la peau !...

Piqué au vif, le petit se souviendra longtemps de la chanson de « Nicolas. »

Et n'avez-vous jamais remarqué, Monsieur le président et Messieurs, au printemps et en automne, où la température exige tant de précautions, ces poussettes exposées aux rayons pernicieux du soleil de mars, ou aux brouillards de novembre, tandis que leurs gardiennes caquetaient avec quelque valet de chambre ou un « cousin » de la campagne ?... De là ces bronchites, ces fluxions de poitrine qui font tant de victimes, de là ces êtres malingres, chétifs, en préparation pour l'impôt militaire.

Ajoutez à cela les secousses que bébé éprouve dans sa poussette sautant de marche en marche dans les escaliers, roulant sur des pentes roides, dans les mauvais sentiers, passant du trottoir sur la chaussée, de la chaussée sur le trottoir, et exerçant ainsi la plus fâcheuse influence sur le cerveau si peu consistant du nouveau-né.

Voilà comme on compromet des vies et des intelligences qui pourraient cependant devenir des forces vives pour la nation. Tel marmot qui geint là dans sa poussette, et auquel on ne prend pas garde, recèle peut-être l'étoffe d'un conseiller d'Etat, d'un colonel fédéral, d'un ambassadeur, d'un homme politique qui, dans vingt-cinq ou trente ans, provoquera la seconde ou troisième révision de la Constitution à laquelle vous travaillez aujourd'hui.

En conséquence, nous vous demandons humblement, Monsieur le président et Messieurs, la création d'un impôt de 100 francs par poussette, seul moyen efficace de ramener parmi nous l'usage rationnel de porter les enfants sur les bras ; c'est la loi de la nature. « C'est la fonction naturelle de la femme, a dit un auteur, de porter son enfant, comme c'est la fonction naturelle de l'oranger de porter des oranges. »

Confiants dans votre haute sagesse, nous vous recommandons les considérations qui précèdent et vous présentons, Monsieur le président et Messieurs, l'hommage de notre dévouement patriotique.

(Signatures.)

Pour copie conforme à l'original, L. M.

### La société américaine.

Ce qui contribue à la formation des grandes maisons et des grandes fortunes aux Etats-Unis, c'est qu'un homme, une fois entré dans les affaires, ne s'en retire jamais. On ne voit pas, dans les journaux, d'annonce de vente de fonds après fortune faite. Une fortune n'a jamais de terme pour l'infatigable Yankee. Ce n'est pas seulement l'esprit de gain qui le fait marcher, c'est l'amour du négoce pris en lui-même ; il aime le commerce pour le commerce. La retraite serait pour lui une abdication, une sorte de suicide.

La vie américaine n'offre pas aux gens oisifs les ressources, les distractions qu'ils trouvent dans le monde européen. En Europe, il y a toute une classe de gens qui ne sont jamais entrés dans le commerce, qu'ils regardent comme étant au-dessous d'eux, ou qui en sont sortis après un certain âge. Les premiers se créent des occupations factices avec le sport, la chasse, les plaisirs mondains. Les seconds sont des invalides qui se réunissent entre eux ou se retrouvent au café pour faire la partie de cartes ou de dominos. L'habitude du café n'existe pas aux Etats-Unis, c'est un simple lieu de passage. On s'y arrête pour boire un verre devant le comptoir et l'on continue son chemin. Le négociant qui a déserté son comptoir erre donc comme une âme en peine. La vie de loisir est une rare exception. L'oisiveté, loin d'être une distinction, est une flétrissure.

De là vient ce fait remarquable de la société américaine que la bourgeoisie n'y existe pas. Il n'y a pas de classe intermédiaire ; à proprement parler, il n'y a que des ouvriers, ouvriers sans le sou et ouvriers millionnaires, mais travaillant toujours. Cela est regrettable à un certain point de vue. D'abord, parce que la bourgeoisie est un terme moyen entre deux extrêmes auxquels elle sert de lien. Ensuite, parce que c'est le loisir, le repos qui créent l'amour des arts en détournant l'esprit des préoccupations matérielles. Toutefois, depuis quelques années, le goût des arts en général et de la peinture en particulier s'est cependant développé chez les jeunes Américains d'une façon remarquable.

### L'exploit de frère Polycrate.

#### IV

Il ne faut pas croire, Messieurs, que les moines ignorent les petits agréments de la vie. Le jour de l'arrivée de Monseigneur l'évêque de Lausanne au Dézaley, ils firent bien voir qu'ils connaissent ces mille riens qui peuvent rendre un séjour confortable et attrayant. Ainsi, en entrant dans sa chambre, Julien de la Rovère trouva le plancher dissimulé sous un épais tapis ; sur chaque meuble, des bouquets de fleurs s'épanouissaient dans des vases reluisant comme l'or ; près de la fenêtre entr'ouverte et encadrant le tableau du lac, un escabeau garni de moelleux coussins avait été disposé devant une espèce de guéridon chargé de fruits, de miel et d'un énorme hanap débordant de vin.

Si les moines savent qu'il faut boire frais durant les chaleurs, ils n'ignorent pas combien il est agréable de manger à l'ombre d'une tonnelle, alors que le soleil darde ses brûlantes flèches de lumière.